

Note d'information sur la biodiversité en forêt luxembourgeoise

Tandis qu'**au niveau mondial** nous assistons à une **perte de la biodiversité globale** de part le fait de la **déforestation des forêts tropicales et subtropicales** (en région amazonienne 10 ha de forêts sont détruites par minute) ainsi que des **pratiques sylvicoles intensives** dans certaines régions d'Europe, comme par exemple la Scandinavie (exploitation de monocultures de résineux), cette constatation n'est pas valable pour les forêts situées en Europe centrale.

Les forêts que l'on trouve aujourd'hui au Luxembourg sont le fruit d'une gestion sylvicole qui date de la moitié du 19^{ième} siècle. A partir de ce moment les forêts furent essentiellement destinées à la production de bois, ce qui n'était pas le cas auparavant; pacage du bétail en forêt (=Waldweide), collecte de litière (=Streunutzung) et défrichements excessifs, pour ne citer que quelques méthodes, menèrent à une surexploitation de nos forêts.

Depuis, les forêts ont évoluées vers des forêts plus proches de leur état naturel et comparées à d'autres milieux cultivés les forêts sont de loin les écosystèmes qui sont exploitées d'une manière extensive voire durable.

Lorsque qu'on parle aujourd'hui de **biodiversité en forêt luxembourgeoise**, il faut faire la différence entre la **diversité du milieu de vie** et la **diversité des espèces végétales et animales** qui sont inféodées à ces différents habitats forestiers. La variété des espèces étant directement liée à la diversité des habitats.

Au niveau des habitats on distingue **neuf différents types d'habitats forestiers** reconnus d'intérêt communautaire. A titre d'exemple, la hêtraie constitue l'habitat forestier dominant au Luxembourg, la forêt alluviale résiduelle par contre recouvre une infime partie de la superficie forestière du pays.

Les **structures forestières** jouent également un rôle essentiel au niveau de la biodiversité. L'âge des peuplements, la diversité des essences, la présence de bois mort, la présence de peuplements étagés sont quelques **indicateurs pour la diversité biologique**; chacune de ces structures pouvant abriter des espèces spécialisées qui sont étroitement liées aux structures sub-mentionnées.

Enfin la **présence d'éléments**, tels que les lisières forestières, les clairières, les cours d'eau, les mardelles, les parois rocheuses ou les éboulis de pente, viennent considérablement enrichir la diversité biologique de nos forêts. Chacun de ces éléments présente des **conditions micro-stationnelles très spécifiques** (milieux secs et pauvres en éléments nutritifs à milieux plus humides et riches) et qui par conséquent peuvent accueillir un grand nombre d'espèces différentes.

Les **inventaires pluridisciplinaires sur la richesse faunistique et floristiques** des forêts luxembourgeoises sont peu nombreux, mais on peut quand même en citer un à titre d'exemple. Il s'agit de l'inventaire zoologique et botanique de la réserve forestière intégrale du Laangmuer située au Grünwald et qui est représentative pour les hêtraies acidiphiles du grès de Luxembourg.



Les études qui ont été réalisées sur deux périodes végétales entre 2007-2008, deux ans après la désignation en tant que réserve forestière intégrale, recensent un grand nombre de différentes espèces. Parmi elles ont été inventoriées 7 différentes espèces de chauves-souris, 39 espèces d'oiseaux, 801 espèces de coléoptères saproxyliques, 36 espèces d'araignées, 103 de plantes vasculaires, 81 espèces de mousses ainsi que 171 espèces de lichens.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un inventaire exhaustif, ces résultats fournissent un aperçu de la diversité au niveau des espèces que peut contenir un tel type de forêt. Parmi les espèces inventoriées figurent de nombreuses espèces protégées, mais aussi des espèces qui ont pour la première fois été inventoriées au Luxembourg (comme par exemple plusieurs espèces de lichens).

Projets et plans de gestion en faveur du développement de la biodiversité en forêt luxembourgeoise:

a) Plan de gestion des zones Natura 2000:

Au Luxembourg 2/3 des zones Natura 2000 se situent en forêt. Actuellement, des plans de gestion ont été établis pour 17 zones. Ces plans ont pour objectif d'évaluer l'état de conservation des habitats et espèces désignés par la directive «Habitat» et «Oiseaux» et proposent des mesures de gestion appropriées pour chaque type de forêt et pour chaque espèce visés par la directive.

b) Création d'un réseau national de réserves forestières intégrales

Depuis 2004, 8 réserves forestières intégrales ont été désignées sur une superficie de 1000ha. La libre évolution des écosystèmes forestiers dans ces réserves naturelles favorise la présence d'habitats et d'espèces liés à la phase de sénescence voire de décomposition d'une forêt.

c) Elaboration de plans d'aménagement forestier décennaux pour chaque propriété soumise au régime forestier

Ces aménagements forestiers tiennent compte de la multifonctionnalité des forêts et proposent pour chaque propriété forestière un certain nombre d'actions en faveur de la biodiversité forestière.

d) Mise en œuvre des plans d'action pour espèces et habitats prioritaires

Ces plans d'action comprennent une évaluation de l'état de conservation ainsi que des menaces principales qui pèsent sur les espèces et habitats prioritaires et définissent des objectifs de conservation ciblés.

e) Promotion du régime «biodiversité» en forêt

Régime financier qui encourage les propriétaires forestiers privés ainsi que les communes à prendre des mesures de gestion en faveur de la biodiversité forestière.

f) Transformation des peuplements forestiers le long des cours d'eau par succession naturelle ou par reboisement

Transformation de 2.100ha de végétation riveraine au cours des prochaines années.

